Réserve Naturelle
TOURBIERE DE MACHAIS

Précisions apportées par le gestionnaire aux recommandations du CSRPN

1) Protection du bassin versant amont

La prise en compte d'une gestion intégrée de tout le bassin versant est un pilier du plan de gestion 2022-2032. Pour cela, différentes opérations liées à l'augmentation de la protection de ce bassin versant sont identifiées :

- Zonage identifié dans le plan d'aménagement forestier 2022 – 2042 pour regard conjoint gestion forestière et gestion Réserve naturelle (volet hydrologie)
- Encadrement prévu de la gestion de la RD 34a traversant tout le bassin versant via la mise en place d'une convention avec le département des Vosges
- Réflexion sur la mise en place d'une zone de protection autour de la Réserve naturelle notamment sur la partie amont

Opérations fléchées : : E 1.28 à E 1.31

2) Suivi de l'impact de l'abroutissement des habitats forestiers

Un protocole a été mis en place sur toutes les Réserves naturelles gérées par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges en 2018, co-construit, basé sur des références bibliographiques, adossé au PSDRF. Les résultats de ces deux suivis sont présentés dans le tome 1 « état des lieux » du plan de gestion.
Ce suivi est prévu pour être reconductible, à 5 ans et à 10 ans.
Opération fléchée :
E 2.11 Mesurer la pression d'aboutissement au sein de la Réserve naturelle

3) Suivi concret de l'impact des changements climatiques, notamment sur les forêts

Une station météo est en place au sein de la Réserve naturelle depuis 2020 dans le cadre de l'observatoire des zones humides des Réserves naturelles des Hautes Vosges, un diagnostic climatique des Hautes Vosges est en cours de réalisation via le life NaturAdapt (2021-2022) et un projet de partenariat scientifique entre le laboratoire chrono-environnement et les Réserves est en cours d'élaboration sur la question de la résilience et les dépérissements forestiers pour 2023.
Ces préoccupations majeures sont reprises dans le plan de gestion.
Opérations fléchées :
F 1.8 Mesure des précipitations à l'échelle du massif vosgien et scenarii futurs d'évolution
E 1.12 Suivi annuel de toute la colonne d'eau du lac (températures, niveaux d'eau, englacement)
E 2.5 Suivi annuel des espèces indicatrices de la hêtraie subalpine
F 1.9 Réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique (méthodologie RNF à venir)
F 3.16 Partenariats avec d'autres gestionnaires d'espaces naturels
F 3.17 Partenariats avec des organismes de recherche scientifiques
F 3.18 Gestion administrative des partenariats techniques et scientifiques (réunions, rencontres, publications...)

4) **Démarche de définition et d'utilisation des « états de références antérieurs locaux » : géomorphologie, hydrologie, paléo-environnement**

Afin de progresser dans cette voie, il est indispensable au vu de toute la connaissance engrangée sur la Réserve naturelle de la porter à connaissance au monde de la recherche, d'effectuer des mises en parallèle avec d'autres sites et avec la référence bibliographique, ce qui nécessite du temps et des compétences particulières. Ce volet est clairement identifié dans le plan de gestion comme un axe de connaissances à développer.

Opérations fléchées sur la géomorphologie

E 3.4 Réalisation d'une cartographie du géopatrimoine
E 3.5 Réalisation d'une étude /thèse en géomorphologie dynamique
E 3.6 Réalisation d'une évaluation de l'état de conservation du géopatrimoine selon les deux méthodes sandardisées actuelles : RNF et MNHN
F 1.3 Etude du pierrier
F 1.4 Cartographie des éléments géologiques structurants pour le fonctionnement hydrologique

Opérations fléchées sur l'hydrologie

F 1.5 Etude hydrologique à l'échelle du bassin versant

Opérations fléchées sur l'étude des paléo-environnements

F 1.6 Poursuite de l'étude paléo-écologique

Opérations liées à l'animation d'un observatoire scientifique

F 3.16 Partenariats avec d'autres gestionnaires d'espaces naturels
F 3.17 Partenariats avec des organismes de recherche scientifiques
F 3.18 Gestion administrative des partenariats techniques et scientifiques (réunions, rencontres, publications...)

5) **Besoin de continuer à travailler sur l'amélioration des habitats forestiers dans le sens d'un accueil du Grand Tétras et de toutes les espèces associées aux forêts à caractère naturel**

La gestion et l'amélioration des habitats forestiers et notamment d'habitats d'espèce à visée tétras est prévue au sein de la révision du plan d'aménagement forestier global de la commune. La rédaction de cette partie (tome 2 « gestion ») a été menée conjointement entre ONF et PNR, et sera appliquée conjointement par les deux parties sur toute la durée du plan de gestion.
L'enjeu historique « tétras » de la Réserve naturelle est ré-ajusté en fonction du contexte actuel et englobé dans l'enjeu N°2. L'évolution des pressions (fréquentation, abroutissement, etc.) et leur gestion est un axe de travail développé dans le programme d'actions.
La gestion des fréquentations fait l'objet de différentes mesures au sein de ce plan de gestion, de même que la possibilité de réaliser des travaux ;
Pour le facteur majeur qu'est le déséquilibre sylvo-cynégétique, en revanche, l'échelle d 'action de la Réserve naturelle ne permet pas de contrebalancer cette tendance, générale sur le massif vosgien. Il est toutefois bien prévu de réaliser un suivi, et de relayer aux niveaux supérieurs l'urgence d'agir pour améliorer la situation.

Opérations fléchées :

E 2.18 Travaux de génie écologique
E 2.2 Suivi tétras